



NOTE CONCEPTUELLE

Technologies d'Information et de Communication : Quel rôle dans la réalisation d'une pêche durable en zone COMHAFAT ?

Tanger, 4-5 Juillet 2019

La situation mondiale des ressources de la pêche se dégradent d'année en année. Selon la FAO, la proportion de stocks de poissons exploités à un niveau biologiquement durable, est passée de 90% en 1974 à 66,9 % en 2015, tandis que celle des stocks exploités à un niveau biologiquement non durable est passée de 10% en 1974 à 33% 2015.

Cette évolution est le résultat de nombreuses décennies d'une exploitation effrénée des ressources halieutiques que l'on croyait inépuisables, de pratiques de pêche non responsables et de la dégradation du milieu marin. Avec les progrès technologiques et l'accroissement des populations côtières, cette tendance n'est pas près d'être renversée si des efforts supplémentaires ne sont pas entrepris pour une mise en œuvre efficace des mesures prises par la communauté internationale pour y remédier.

La surexploitation des ressources halieutiques comporte de toute évidence, des coûts aussi bien économiques, sociaux qu'environnementaux. Le fait d'interrompre ce processus et de donner aux stocks le temps de se régénérer permettrait d'accroître les rendements dans la durée pour ce secteur. Une telle action s'impose pour stabiliser aussi bien les ressources halieutiques que le secteur de la pêche. D'un autre côté, il est essentiel de réfléchir aux solutions et mesures alternatives en tenant compte de toutes les dimensions (environnementale, socio-économique, politique, culturelle...) afin de trouver la solution durable et efficace.

Dans ce contexte, les Technologies d'Information et de Communication (TIC) pourraient constituer un formidable levier pour accélérer les progrès en matière de réalisation d'une pêche durable. Elles constituent aujourd'hui un grand espoir pour mettre fin de façon radicale à la surexploitation des stocks

de poissons ou du moins à en limiter le rythme et freiner la détérioration du milieu marin.

Ainsi l'avènement des TIC serait capable d'introduire dans la gestion de la pêche des outils dont l'application permettrait d'assurer une exploitation durable des ressources marines et de l'environnement marin.

La question que nous aborderons lors de notre rencontre, porte sur les Technologies de l'Information et de la Communication : Peuvent-elles, et doivent-elles, jouer un rôle, et lequel, à la fois pour la sauvegarde du patrimoine halieutique, de sa protection et même de sa valorisation ? En d'autres termes, les nouvelles technologies permettent-elles d'envisager différemment la problématique de la raréfaction des ressources halieutiques ? ou comment les TIC pourraient participer aux efforts de la communauté internationale à pérenniser les stocks de poissons ?

Avant d'aborder cette question et afin de bien comprendre le contexte de l'utilisation des TIC dans le secteur marin, il nous semble important :

- D'une part de passer en revue les principales menaces auxquelles font face les ressources marines en général et halieutiques en particulier et qui mettent sérieusement en péril leur durabilité (**Section 1**),
- D'autre part de préciser la portée et l'impact des principales utilisations/applications des outils TIC en matière de gestion des ressources marines dans le souci de stopper leur dégradation et d'en assurer la durabilité (**Section 2**).

Ensuite, il sera nécessaire

- De préciser la problématique qu'ouvrent les TIC dans les dynamiques de la gestion de la pêche et des activités connexes (**Section 3**), particulièrement dans le contexte de pays à niveau de développement comparable à ceux de la zone COMHAFAT.

Enfin, nous essayerons

- De proposer des pistes pour une mise en œuvre adéquate des applications de TIC à même de contribuer efficacement à la durabilité des ressources marines dans la Région (**Section 4**).